

Daniel MATHIEU
Le Bourg
69820 Vauxrenard

le 25 juillet 2008

**Syndicat Intercommunal
des eaux du Haut Beaujolais**
Mairie de Fleurie
69820 FLEURIE

Madame, Monsieur,

En accompagnement de la dernière facture du service des eaux de la commune de Vauxrenard, j'ai lu avec intérêt la fiche de la DDASS au sujet de la qualité de l'eau distribuée par la SDEI.

Un encadré, à la fin de cette fiche, mentionne : « *Le contexte géologique des sources fait que l'eau est acide, très faiblement minéralisée et agressive. Toutefois le SIE a opté par délibération pour l'abandon des sources au profit d'une ressource dont l'eau n'est pas agressive.* »

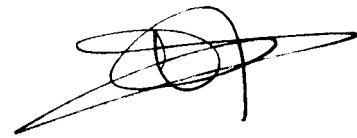
Cet abandon des eaux de sources de la montagne des Aiguillettes au profit d'eau de la nappe de la Saône m'amène cependant à me poser quelques questions de simple bon sens.

1. l'eau qualifiée de « très douce » jusqu'alors est aujourd'hui devenue « très agressive ». S'agit-il, d'un simple changement de point de vue sur la même eau que jadis, ou bien d'un changement de la nature de l'eau elle-même. Dans ce cas en connaissez-vous la ou les causes ?
2. si cette eau est aujourd'hui jugée impropre à la consommation en raison de son agressivité et de sa faible minéralisation, quels en sont ses effets délétères sur la santé et qu'en est-il des risques sanitaires encourus jusqu'à ce jour par des consommateurs comme moi, qui la boivent depuis 50 ans ? Notons toutefois que la population de Vauxrenard la consomme depuis plus de 1 000 ans sans apparemment présenter de carences historiquement avérées !
3. compte tenu du faible écart à la normalité en terme de pH (en moyenne 6,3 au lieu des 6,5 en seuil de référence d'après les mesures qui m'ont été communiquées par la mairie) et en terme de conductivité (90 μ Siemens/cm au lieu de 180 en référence), indiquant qu'il s'agit d'une eau très pure, la décision de rejeter cette eau de source (environ 100 m3 par jour) au profit d'une eau de nappe n'est-elle pas de ce fait hors de proportion avec les risques réellement encourus par les consommateurs ?
4. qui nous garantit que l'évolution de la qualité de l'eau de nappe de la Saône n'est pas, ou ne sera pas, à court, moyen ou long terme, inférieure à l'eau de la montagne des Aiguillettes, notamment en raison des teneurs en nitrates, pesticides, PCB ou autres polluants chimiques liés à la pollution de l'environnement ou aux méthodes de détections plus fine de ces polluants ?

5. à une heure où les ressources en eau potable de la planète se raréfient et que des changements climatiques s'avèrent de plus en plus évidents, est-il bien raisonnable de rejeter des eaux de source qui s'écoulent gravitairement du flanc des montagnes sous le prétexte de leur trop grande pureté, pour les remplacer par des eaux de nappe nécessairement plus risquées en approvisionnement et imposant un effort de pompage important pour les remonter en altitude ?
6. un écobilan intégrant la consommation énergétique de pompage a t il été réalisé à ce sujet, et si oui qu'elles en ont été les conclusions ?

Dans l'attente de réponses à ces quelques questions d'un « consommateur citoyen », je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Daniel MATHIEU



Nota bene : recommandation du ministère de l'environnement « *l'eau douce est une ressource précieuse qu'il faut préserver, aussi, n'oubliez pas de fermer le robinet lorsque vous vous lavez les dents* »...

Copie :

- Monsieur le Maire de la commune de Vauxrenard
- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Rhône
- SDEI